

M. le Président...

Écrire un courrier à Nicolas Sarkozy est un exercice à la mode. Après une lettre au sujet de l'ordre infirmier envoyée fin mai par le groupe Sainte-Anne, deux lettres ont été adressées au président de la République au sujet du LMD. Une le 1^{er} juin, par le président du Cefiec, une autre le 14 juin, signée par les organisations associatives et syndicales qui soutiennent l'intégration de la formation initiale infirmière dans le système licence, master, doctorat.

Rentabilité

Le résultat moyen des hôpitaux publics s'est détérioré entre 2002 et 2005, alors que la rentabilité économique et financière des cliniques a progressé, indique la Drees (lire *Indicateurs de suivi économique et financier des établissements de santé de 2002 à 2005*, juin 2007, n°576).

LA PHRASE DU MOIS

« Médecins, infirmières, aides-soignants, personnels administratifs : je sais leur exigence vis-à-vis d'eux-mêmes, au détriment, souvent, de leur vie de famille. Je sais les conditions souvent difficiles dans lesquelles ils exercent leur métier. »

Roselyne Bachelot-Narquin, lors d'un déplacement le 5 juin à Metz.



Vigilance ! Les manifestants sont prêts à se remobiliser dès la rentrée...

Manifestation

Une porte entrouverte ?

LMD, salaires, conditions de travail... le ministère tend une perche.

LE 14 JUIN, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A ENTROUVERT LA PORTE À DES NÉGOCIATIONS POUR LA PROFESSION INFIRMIÈRE. C'est « promis », une réunion devrait se tenir dans « quinze premiers jours de juillet ». Au programme, une nouvelle lettre de cadrage et la mise en place de groupes de travail sur le système licence, master, doctorat (reconnaissance du DE au niveau licence), sur l'amélioration des conditions de travail et sur les salaires.

MOBILISÉES

Ces promesses font suite à la quatrième manifestation d'infirmières et d'étudiantes en soins infirmiers depuis le 14 mars. D'après les organisateurs, près de 1 000 personnes se sont mobilisées, 600 selon la préfecture de police de Paris.

La délégation de représentants

syndicaux (CNI, Convergence infirmière, Sud santé-sociaux, Snics, Snies-Unsa, Unef, Cesi) a rencontré le directeur de cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin, Georges-François Leclerc, Yann Bubien, conseiller technique de la ministre, et Guy Boudet de la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. Après l'entretien, si la délégation affichait une certaine satisfaction, elle a conseillé aux manifestants la vigilance, se déclarant prête à relancer le mouvement à la rentrée.

En effet, seul le ministère de la Santé a entrouvert une porte. Mais ces dossiers dépendent aussi d'autres ministères, comme celui de l'Enseignement supérieur, ainsi que celui du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique... et certainement d'un arbitrage de l'Élysée.

D'autre part, sur chacun de

ces dossiers, le ministère de la Santé devra contacter les autres organisations syndicales (qui se manifesteront certainement, car n'oublions pas que les élections professionnelles ont lieu en octobre prochain...) et les associations professionnelles afin de composer les groupes de travail. Notons qu'il en existe déjà sur le LMD. Faut-il conclure que la lettre de cadrage sur le LMD de décembre 2006 est abandonnée ? Que le LMD passe avant la validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

BROUILLARD

À propos des conditions de travail et des salaires, est-ce que cela concernera le public et le privé ? Quelle date butoir pour toutes ces négociations ? Le soleil d'été dissipera peut-être le brouillard entretenu par le ministère.

MATHIAS GERMAIN